



**FÉDÉRATION FRANCAISE DE BOWLING
ET DE SPORT DE QUILLES**

Comité Régional de Franche-Comté

*Association régie par la loi du 1er juillet 1901
et le décret du 16 août 1901*

**CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX DU DOUBS
2005/2006**

ARTICLE 1 (Date) :

Les Championnats Départementaux du Doubs 2005/2006 se déroulent le week-end des 22 et/ou 23 octobre 2005.

ARTICLE 2 (Formations) :

La compétition est ouverte aux joueurs licenciés dans un club affilié dans le Doubs. Les joueurs de nationalité étrangère sont autorisés.

La compétition se déroule en doublette scratch.

6 catégories sont définies: Elite Dames et Hommes, Excellence Dames et Hommes, Honneur Dames et Hommes.

La catégorie d'un joueur est définie en fonction de sa moyenne apparaissant dans le listing de septembre 2005 (colonne M):

<i>M</i>	<i>Elite</i>	<i>Excellence</i>	<i>Honneur</i>
Hommes	≥ 190	De 175 à 189	Jusqu'à 174
Dames	≥ 175	De 160 à 174	Jusqu'à 159

Si un joueur apparaît avec un S dans la colonne M, c'est la colonne H qui définit sa catégorie :

<i>H</i>	<i>Excellence</i>	<i>Honneur</i>
Hommes	24	56
Dames	40	70

Un joueur n'apparaissant pas dans le listing de référence sera considéré de catégorie Honneur s'il remplit l'une des conditions suivantes:

- être nouveau licencié (numéro de licence en 06),
- ne pas avoir été licencié pendant une durée supérieure à 5 ans avant la saison 2005/2006.

Sinon, il sera considéré de catégorie excellence.

Chaque équipe est composée de joueurs d'un même club. Les équipes mixtes sont interdites. Aucun remplacement n'est autorisé. Aucun joueur d'une équipe ne peut faire partie d'une autre équipe.

Si les deux joueurs d'une doublette sont de même catégorie, cette catégorie définit la catégorie de la doublette.

Si les deux joueurs d'une doublette sont de catégories différentes, c'est la catégorie du joueur de plus "haute" catégorie qui définit la catégorie de la doublette.

En dehors de l'exception précédente, les surclassements sont interdits.

ARTICLE 3 (Lieux) :

Les lieux sont:

- Ducky Bowling Besançon : Toutes catégories Dames
- Bowling Comtois Besançon : Catégories Honneur Hommes et Elite Hommes
- Star Bowl Audincourt : Catégorie Excellence Hommes

ARTICLE 4 (Procédure d'engagement) :

Les engagements (composition de l'équipe) sont réalisés auprès des Présidents de Club qui les transmettront au Comité Régional Franche-Comté.

La date limite de retour des engagements par les Présidents de Club au Comité Régional Franche-Comté est fixée au mardi 11 octobre 2005.

ARTICLE 5 (Qualifications) :

Les qualifications se déroulent sur 6 parties, en 2 séries consécutives de 3 parties, avec changement de pistes à l'issue de la première série.

ARTICLE 6 (Qualifications) :

Les nombres d'équipes qualifiées pour les finales sont calculés selon le tableau suivant:

Participants	1	2	3	4 à 14	15 à 20	21 à 26	27 à 32	33 à 38	39 et plus
Qualifiés	1	2	3	4	6	8	10	12	14

En cas d'égalité, l'équipe de plus petite différence entre les séries est qualifiée. En cas de nouvelle égalité, l'équipe de plus petite différence entre les parties extrêmes est qualifiée.

ARTICLE 7 (Finale) :

Chaque équipe qualifiée en finale effectue deux séries supplémentaires consécutives de 3 parties, avec changement de pistes à l'issue de la première série.

Les titres de Champions Départementaux sont attribués par classement sur les totaux de quilles scratch réalisés à l'issue des 24 parties jouées par chaque équipe.

En cas d'égalité, l'équipe de plus petite différence entre les séries de finale est déclarée 1^{ère}. En cas de nouvelle égalité, l'équipe de plus petite différence entre les parties extrêmes de finale est classée 1^{ère}.

ARTICLE 8 (Homologation) :

La compétition est homologuée en tournoi. Le Comité Régional se réserve le droit de modifier le règlement en cas de nécessité.

ARTICLE 9 (Tarif) :

L'engagement est fixé à 50,00 € par équipe (25,00 € par joueur) incluant le prix des 6 parties des qualifications.

Le coût des parties de finale est pris en charge par le Comité Régional Franche-Comté.

**Retour des engagements par les Présidents de Club
auprès du Comité Régional : mardi 11 octobre 2005 maximum**